

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°ARR047-2026-EMPLOI

AN06620260226228

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 4 déclaration(s).

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 26/02/2026

Visé par le contrôle de légalité le 26/02/2026

Date de mise en ligne sur le site Internet du CDG66 : 26/02/2026



M ROBERT GARRABE, PRESIDENT
DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture, ainsi que sur son site internet www.cdg66.fr.

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260226-ARR047-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 26/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066231001231518003 Communauté de Communes Roussillon Conflent	Adjoint d'animation	animateur	Annulation du recrutement	28h00	20/02/2026	06620231026686
V066250306001345001 Communauté de Communes Roussillon Conflent	Rédacteur, Adjoint administratif	CHARGÉ(E) DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	Annulation du recrutement	35h00	20/02/2026	06620250313678
V066250711000647001 Communauté de Communes Roussillon Conflent	Adjoint d'animation	Directrice accueil de loisirs	Absence de candidature adaptée	35h00	20/02/2026	06620250717678
V066250711000723001 Communauté de Communes Roussillon Conflent	Adjoint d'animation	Directeur adjoint Accueil de loisir	Annulation du recrutement	30h00	20/02/2026	06620250717678

Accusé de réception en préfecture
 066-286600267-20260226-ARR047-2026-EMP-AR
 Date de télétransmission : 26/02/2026
 Date de réception préfecture : 26/02/2026